



CONCERTATION DES ATELIERS
D'INSERTION PROFESSIONNELLE
ET SOCIALE



17^{èmes} Etats Généraux

Vendredi 23 octobre 2015

Nouvelles précarités : nouveaux défis pour l'ISP

Centre d'Autoformation et de Formation continuée
La Neuville, n°1 – 4500 Tihange (Huy)

SOMMAIRE

Présentation générale.....	3
Thèmes des Etats Généraux 2015.....	4
Programme de la journée.....	6
Séance plénière « Nouveaux publics ».....	8
PERSONNES EN DÉTENTION	
Pousser les portes du pénitencier.....	8
PERSONNES ÉTRANGÈRES	
Strangers : in the night ?.....	9
PERSONNES AVEC MALADIE OU HANDICAP	
Allô Maman, bobo.....	10
JEUNES ET PRÉPENSIONNÉS	
Trop jeunes ou trop vieux.....	12
FEMMES MÈRES, RENTRANTES OU RÉILIENTES	
Femmes, je vous aide !.....	14
Stands Bien-être & Sécurité.....	14
Informations pratiques.....	16



LA FÉDÉRATION CAIPS

CAIPS (Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale) est une fédération du secteur de l'économie sociale qui a pour but de promouvoir les activités d'insertion sociale et socioprofessionnelle, ainsi que l'économie sociale. Elle est constituée sous forme d'association sans but lucratif. Elle regroupe des associations, des CPAS et des sociétés à finalité sociale développant ou soutenant des actions d'insertion sociale ou socioprofessionnelle, ou intervenant dans le champ de l'économie sociale. Il s'agit entre autres d'entreprises de formation par le travail (EFT), d'organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP), d'entreprises d'insertion (EI) et de services d'insertion sociale (SIS).

La fédération CAIPS existe depuis 1988. Créée à l'initiative de cinq EAP (entreprises d'apprentissage professionnel, ancêtres des entreprises de formation par le travail), elle regroupe aujourd'hui plus de 80 affiliés, et constitue la plus importante fédération d'EFT et d'OISP en Région wallonne, l'une des seules à représenter tant le secteur privé que le secteur public, et la première fédération pour le secteur associatif des SIS.

LES ETATS GÉNÉRAUX DE CAIPS

Les Etats Généraux de CAIPS constituent un moment essentiel de la vie de la fédération, dédié à la rencontre entre différents acteurs de l'insertion sociale et professionnelle qui partagent ses valeurs de progrès et de justice sociale. Cet événement vise l'élaboration d'une action collective pérenne, fondée sur une réflexion approfondie quant aux enjeux actuels du secteur de l'insertion. Il permet aussi de relayer auprès du monde politique et des institutions publiques partenaires, les questionnements et propositions des centres affiliés.

En 2015, les Etats Généraux de CAIPS – 17^{ème} édition - sont consacrés d'une part aux **Nouveaux publics de l'insertion socioprofessionnelle**, d'autre part à la question de la **Sécurité et du bien-être au travail et en formation**.



NOUVEAUX PUBLICS DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

CINQ EXPOSÉS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

L'évolution du contexte sociétal et le renforcement des mesures de contrôle et d'encadrement des allocataires sociaux entraînent l'arrivée dans les CISP de publics nouveaux, désireux ou obligés de se former en vue de (re)trouver du travail, sous peine de se voir sans ressources à court ou moyen terme.

Ces publics sont composés de jeunes sans qualification ni expérience, de personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou de souffrance mentale, de travailleurs âgés, de personnes étrangères récemment arrivées en Belgique, de prisonniers,... Les accueillir et les accompagner dans leur démarche de réinsertion entraîne des difficultés inédites pour les CISP alors que les multiples réformes réglementaires modifient profondément les conditions environnementales. Quels sont les cadres légaux qui encadrent l'accueil de ces publics ? Comment adapter une offre de formation à leurs besoins ? Quels outils pédagogiques favoriser ?

Autant de défis et de questions auxquels les 17^{èmes} Etats Généraux de la fédération CAIPS tenteront d'apporter des éléments de réponse. Car, plus que jamais, il importe de garantir l'accès de tous les citoyens à une vie et un travail de qualité.



BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET EN FORMATION

STANDS À VISITER DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE PRINCIPALE

Les employeurs sont responsables du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, et la loi assimile les personnes en formation professionnelle à des travailleurs. Afin de promouvoir la sécurité et le bien-être au travail et en formation, CAIPS a été chargée pendant plusieurs années d'une mission d'information et de conseil auprès des EFT et OISP wallonnes. Cette expérience et les feed-back reçus confirment que la problématique mérite une attention soutenue, sur le long terme. Cette thématique sera donc mise en évidence lors de ces 17^{èmes} Etats Généraux, au moyen de stands d'information et de démonstration proposés par des fournisseurs et prestataires de services spécialisés dans la problématique de la sécurité.

EXPOSANTS :





EN MATINÉE

9h Accueil
Visite des stands « Bien-être et sécurité »

10h Introduction de la journée
Etienne LEROY - Président de CAIPS, Directeur du COF d'Amay

10h15 **Séance plénière : Les nouveaux publics de l'ISP (1)**

Pousser les portes du pénitencier

Témoignages : Martine François - de l'asbl ADEPPI

*Exposé : Marie-Noëlle VAN BEESEN - Présidente de la FAFEP et Daniel MARTIN -
Coordinateur du SAD Aide et reclassement et membre de la FAFEP*

Strangers : in the night ?

*Témoignages : Necati CELIK – Membre de la CWIPE, Directeur de l'OISP SIMA
Verviers*

*Exposé : Michel VILLAN - Ancien Directeur de la DGO5, Président fondateur de
l'OISP Nouveau Saint-Servais*

Allô Maman, bobo...

*Témoignages : Marianne LEER - Coordinatrice de projet à la FUNOC
et Gisèle AUBLY - Assistante-sociale à la FUNOC*

*Exposé : Magali MACOURS - Conseillère Emploi et Formation à la FGTB Liège-Huy-
Waremme*

12h30 Buffet
Visite des stands « Bien-être et sécurité »



APRÈS-MIDI

13h30 Séance plénière : Les nouveaux publics de l'ISP (2)

Trop jeunes ou trop vieux

Témoignages : *à préciser*

Exposé : **Marie-Christine VANBOCKESTAL** – Administratrice générale du **FOREM**

Femmes, je vous aide

Témoignages : **Pascale LARUELLE** – Coordinatrice de l'OISP **RETRAVAILLER ASBL**

Exposé : **Carmen CASTELLANO** – Secrétaire générale des **FPS**

15h30 Conclusions politiques

Thierry BODSON - Secrétaire Général de l'Interrégionale wallonne de la **FGTB**

Eliane TILLIEUX - Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation (sous réserve)

16h Drink



POUSSER LES PORTES DU PENITENCIER

DÉTENUS EN PRISON ET SOUS BRACELET ELECTRONIQUE

Le système pénitentiaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles accueille environ 6000 détenus, répartis dans 17 établissements pénitentiaires. Un décret de 2001 confie à quinze SAD (Services d'Aide aux Détenus) le soin de les accompagner sur le plan social et psychologique, et de faciliter leur accès à l'offre communautaire et régionale en matière de formation et de culture en prison. Mais l'offre pédagogique est très inégale d'une prison à l'autre, entre autre parce que les opérateurs de formation « extérieurs » (dont les OISP) ne bénéficient pas d'un soutien suffisant de la part des autorités qui les mandatent, censées pourtant fournir les moyens nécessaires à la mise en oeuvre de leurs actions.

Daniel MARTIN, Coordinateur du SAD Aide et reclassement et membre de la Fédération des Associations pour la Formation et l'Éducation en Prison (FAFEP), constatait en 2013 que « dans un contexte marqué par la détérioration des conditions de détention et du climat général des prisons, les opérateurs externes ne cessent de dénoncer les multiples freins auxquels ils sont confrontés que ce soit dans le champ de l'aide, de la formation ou des activités d'éducation permanente. Ceux-ci ont pour effet de réduire, de manière préoccupante, la portée de leur offre de services au plan local (...). La liste devient longue des OISP, services spécialisés en matière de toxicomanie ou de santé mentale et autres organismes externes qui sont ainsi amenés à désinvestir la prison ». Une dynamique de coordination à l'échelon local et communautaire se met cependant en place depuis quelques années, avec entre autres la fondation de la CAAP et de la FAFEP, dans le but d'élaborer des solutions structurelles à cette situation dommageable.

Lors des Etats Généraux, trois intervenants s'allieront pour offrir une vision éclairée de la formation des détenus : **Martine FRANÇOIS** puisera dans l'expérience de terrain de l'ADEPPI, pour proposer plusieurs exemples de parcours édifiants. Après quoi, **Marie-Noëlle VAN BEESEN** (Présidente de la FAFEP) évoquera les dispositifs de formation en prison tandis que **Daniel MARTIN** (Coordinateur du SAD Aide et reclassement et membre de la FAFEP) parlera de la formation hors prison, avec une attention particulière portée sur la problématique de la surveillance électronique à domicile.



STRANGERS... IN THE NIGHT ?

PERSONNES ÉTRANGÈRES PRIMO-ARRIVANTES

Le décret relatif au parcours d'accueil des primo-arrivants (DAPA) est désormais entré dans sa phase de concrétisation. Les centres régionaux d'intégration commencent à contacter les différents acteurs sur le terrain. Parmi eux, des EFT/OISP.

À quoi devons-nous attendre face à ce nouveau dispositif d'accompagnement ? Les personnes étrangères ne constituent pas forcément un public nouveau pour les centres agréés mais des changements sont-ils à prévoir en termes de fonctionnement, d'accueil, de partenariat ou d'action à cause ou en raison de l'effet du DAPA ?

Peut-être comprendrons-nous seulement par la pratique les véritables enjeux et implications pris par la nouvelle direction opérée en termes de politique wallonne d'intégration des personnes étrangères pour les opérateurs actifs sur le terrain dont font partie les EFT/OISP.

En attendant, **Michel VILLAN** (ancien directeur à la DGO5 Pouvoirs locaux, action sociale et santé du Service public de Wallonie et président fondateur de l'OISP Centre de Formation professionnelle – Nouveau Saint-Servais) nous fera profiter de son expertise et de son œil critique sur la question. Son intervention sera suivie de celle de **Necati CELIK** (membre de la Commission Wallonne de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère et directeur de l'OISP SIMA VERVIERS également agréée comme ILI – Initiative Locale d'Intégration) qui nous entretiendra des démarches mises en œuvre actuellement à l'échelon local de Verviers en vue de l'opérationnalisation effective du DAPA, ainsi que de ses expériences en matière de formation français langue étrangère (FLE) des personnes étrangères.



ALLO MAMAN, BOBO...

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, DE SOUFFRANCE PHYSIQUE OU MENTALE

D'importantes réformes des dernières années relatives aux personnes en souffrance physique ou mentale* concourent aujourd'hui à augmenter leur visibilité - sinon leur présence - dans les espaces sociaux et professionnels dits « normaux ». Envoyés hier dans des espaces « séparés » du monde (domicile, hôpitaux psychiatriques, ...), les individus dont les capacités physiques ou mentales sont amoindries pour l'une ou l'autre raison (handicap, maladie chronique, dépression grave, accident, ...) sont aujourd'hui invités – ou incités – à rester dans leur milieu de vie, et à s'orienter vers une activité professionnelle adaptée à leur situation, tout en bénéficiant au besoin de soins dispensés par des réseaux d'intervenants de proximité.

Certaines de ces personnes viennent chercher en EFT/OISP les outils d'orientation et les formations grâce auxquels se reconverter, se reclasser, ou s'insérer dans le monde du travail – et d'une manière générale, trouver le chemin d'un épanouissement social renouvelé. Leurs besoins parfois complexes peuvent nécessiter l'intervention conjointe de différents opérateurs, dès lors amenés à se rencontrer et à collaborer autour de la personne à accompagner. Partant, diverses initiatives destinées à optimiser leur dialogue voient le jour, tel le projet pilote « PRISME » initié par le FOREM, qui vise précisément à améliorer la connaissance réciproque de deux secteurs « forcés » de se rencontrer depuis quelques temps : le secteur de la santé mentale et celui de l'insertion socioprofessionnelle. Ce projet nous sera présenté par **Marianne LEER** et **Gisèle AUBLY** (respectivement coordinatrice de projets et assistante sociale à la FUNOC), chevilles ouvrières de l'implémentation du projet PRISME auprès d'une cinquantaine de stagiaires de la FUNOC.

Magali MACOURS (Conseillère emploi-formation à la FGTB) prendra ensuite la parole pour présenter le contexte politique en insistant plus spécifiquement sur les implications des adaptations réglementaires récentes pour ces publics.

**Réforme des hôpitaux psychiatriques, projet 107 pour maintien dans le milieu de vie et insertion dans le tissu local, Réforme du plan d'accompagnement des chômeurs, qui prévoit d'inciter la recherche d'emploi des personnes souffrant d'incapacité de 33 à 66%, Convention INAMI - AWIPH - Forem - Mutuelles visant le reclassement professionnel et la revalidation des personnes bénéficiant d'indemnités de la mutuelle*



TROP JEUNES...

JEUNES & NEET'S

Actuellement, l'âge devient un problème à part entière dans le monde du travail. Les « trop jeunes », les « trop vieux »... un fossé semble séparer ces deux groupes, mais une même problématique les rassemble : le manque d'employabilité. Aux extrêmes de la pyramide sociale, on stigmatise, d'un côté, les jeunes « sans expérience » et, de l'autre, les personnes matures « malades, fatiguées, non flexibles ».

Deux sous-groupes plus particuliers attirent notre attention : les « neet's » et les chômeurs de plus de 50 ans, voire les personnes prépensionnées qui doivent se rendre « disponibles » sur le marché de l'emploi.

L'appellation NEET'S (pour « Not in Education, Employment or Training ») vise les jeunes entre 15 et 29 ans, qui ne sont ni aux études, ni en formation, ni au travail. Ils représenteraient environ 14 millions de personnes en Europe et un coût avoisinant les 150 milliards d'euros. Ces chiffres donnent le vertige. De qui parle-t-on ? Qui est concerné ?

La notion de NEET'S est très hétérogène en Europe mais ces personnes ont pourtant un point commun : elles sont dans une économie différente, vivant de l'aide de leurs proches, d'activités illégales ou encore d'aide sociale. En Belgique, les NEET'S représentent 14 % de la jeune population et sont essentiellement des personnes ayant connu le décrochage scolaire, mêlé à un parcours semé de mauvaises orientations, d'échecs, d'opportunités manquées. Cette jeune population est au cœur d'une crise économique et sociétale, dans une société individualiste où le travail n'est plus une finalité et où il existe un fossé entre l'image idéalisée du marché de l'emploi que la société véhicule et ce qu'il a à offrir.

Dans ce cadre, l'Europe a élaboré un projet européen visant à étudier cette tranche de la population à un niveau national. En Belgique, la Mission Régionale pour l'insertion et l'Emploi à Charleroi (MIREC) a mis en place deux projets : le *Plan de Formation Insertion* (PFI), organisé avec le Forem, qui permet aux moins de 25 ans d'effectuer un stage rémunéré en entreprise ; et les *Ateliers du savoir-travailler*, qui visent la responsabilisation sociale des jeunes avant la mise à l'emploi.



... OU TROP VIEUX

TRAVAILLEURS DE PLUS DE 50 ANS, PERSONNES PREPENSIONNEES

Depuis le 1er janvier 2015, les travailleurs devenus prépensionnés suite à une restructuration ou fermeture d'entreprise (ou « chômeurs avec complément d'entreprise » selon la nouvelle dénomination en vigueur) doivent rester disponibles sur le marché du travail jusqu'à 65 ans, avec toutes les contraintes y afférentes : inscription comme demandeur d'emploi, recherche active d'un nouvel emploi, contrôles de l'ONEM, obligation d'accepter un travail jusqu'à 60km du domicile, interdiction de séjourner plus de quatre semaines par an à l'étranger, etc. Et ceci alors que les possibilités d'emplois pour les personnes de plus de cinquante ans sont rares, les employeurs tendant à les écarter au profit de travailleurs moins âgés, moins coûteux et réputés plus flexibles et plus familiers des nouvelles technologies.

CAIPS a demandé à **Marie-Christine VAN BOCKESTAL**, Administratrice générale du FOREM, de présenter des pistes d'action possibles pour l'accueil et la formation de ces deux publics. Des responsables et formateurs d'EFT et OISP affiliés à CAIPS compléteront son intervention en rapportant et explicitant quelques cas concrets rencontrés dans leur travail quotidien.



FEMMES, JE VOUS AIDE !

MERES, FEMMES RENTRANTES, FEMMES RESILIENTES

La Belgique a adopté en 2007 une loi qui impose de tenir compte de la dimension du genre lors de la définition des contenus des politiques publiques. En théorie, tout nouveau dispositif réglementaire envisagé doit faire l'objet d'une évaluation préalable comparative quant à son impact sur la situation des femmes et des hommes qu'il touchera, afin d'éviter la perpétuation - voire la production ! - d'inégalités fondées sur le sexe. Dans la pratique, ces intentions très louables semblent rester lettre morte : les femmes sont les premières touchées par les diverses mesures de réduction des allocations sociales mises en place par les pouvoirs publics (dégressivité des allocations de chômage, limitation des allocations d'insertion, recul de l'âge de la pension, ...).

Comment le secteur de l'ISP peut-il aider les femmes qui subissent les conséquences d'une telle méconsidération structurelle? Que peuvent proposer les CISP pour contribuer à réduire ces inégalités dans la société d'aujourd'hui ? Et plus concrètement : quels sont les profils, les attentes, les projets des femmes qui poussent la porte d'un centre d'insertion et de formation ?

L'OISP « Retravailler-Liège » a toujours accordé une attention tout particulière au public féminin, comme en témoignera l'intervention de sa coordinatrice **Pascale LARUELLE**, qui centrera son propos sur les enjeux de l'orientation pour ce public. **Carmen CASTELLANO** (Secrétaire générale des Femmes Prévoyantes Socialistes), reviendra ensuite sur les progrès encore à réaliser dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, en décrivant les particularités de l'insertion socioprofessionnelle des femmes.



EXPOSANTS :



Le **GROUP S** soutient l'action des Conseillers en prévention par l'organisation d'un Service Externe de Prévention et de Protection au Travail, chargé entre autres des examens médicaux périodiques et du contrôle du respect des législations en matière de sécurité. Il propose également des produits d'assurances pour les employeurs et les employés, parmi lesquels des assurances « accidents du travail ».

Le Service Externe de Prévention et de Protection **SPMT-ARISTA** offre une assistance professionnelle pour la mise en œuvre d'une politique de bien-être par les entreprises via la surveillance de la santé des travailleurs et la gestion des risques.



Le **CEPS (Centre Européen Pour la Sécurité)** a pour vocation de promouvoir la sécurité dans l'entreprise et d'aider à la création d'emplois par le biais de formations qualifiantes. Six axes de formation sont proposés (Ecole du Feu, Ecole de la maintenance et du levage, Ecole du secourisme, Ecole du gardiennage, Ecole de la Sécurité, Ecole de la Santé et de l'Environnement), et mis en œuvre au travers de programmes standards, de recyclages et de programmes à la carte. Le tout se déroule dans trois centres de formation, mais également dans les infrastructures des entreprises clientes.

SAGEDIS, entreprise basée à Flémalle, fournit aux entreprises des équipements de sécurité à prix concurrentiel : vêtements et chaussures de travail, équipements de protection du corps, (mains, pieds, yeux & tête, protection respiratoire, ...), panneaux signalétiques, etc.



Le **Centre de Coopération Technique et Pédagogique (CECOTEPE)** est une structure professionnelle de soutien au déploiement socio-économique par la formation. Il propose notamment de nombreuses formations en matière de bien-être et de sécurité, accessibles

sans intervention financière pour les travailleurs salariés des organismes relevant de la sous-Commission paritaire 329.02.



Agréée par le Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale depuis 1947, **la Croix-Rouge de Belgique** dispense des modules de cours en secourisme spécifiquement réservés au monde du travail, et élabore également des outils pédagogiques variés sur les thèmes de la santé et de la prévention des accidents.

Depuis 1969, Provikmo accompagne les entreprises en tant que service agréé, et les soutient dans leur élaboration d'une politique du bien-être durable. Leur compétence multidisciplinaire est liée à une approche pragmatique, dans tous les secteurs.



ADRESSE DU JOUR :

Centre d'Autoformation et de Formation continuée
La Neuville, n°1 – 4500 Tihange (Huy)

PLAN D'ACCES



LES ETATS GÉNÉRAUX SONT ORGANISÉS AVEC LE SOUTIEN DE :

